



Pétition pour l'amélioration du service public et des conditions de travail des agents de la Ville de Grenoble dans les écoles

Dans les écoles de Grenoble les personnels, essentiellement des femmes, sont cantonnées dans des emplois précaires, à temps incomplets et sous-payées depuis de nombreuses années. A cela s'ajoute une continuelle dégradation des conditions de travail, des sous-effectifs constants et une charge croissante des tâches à accomplir.

La crise sanitaire n'a fait qu'accentuer une situation déjà catastrophique et discriminante, amenant les personnels au bord de l'implosion.

Parce qu'il n'est plus possible de tolérer une situation qui dure depuis trop longtemps, l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-SUD-CNT-CFTC, exige que notre employeur prenne ses responsabilités pour en finir avec la précarité galopante au service de la DEJ.

De plus, le nouveau règlement du temps de travail proposé aujourd'hui, suite à l'application de la loi de transformation publique (1607h), accroît la charge de travail des agent.e.s, qui doivent effectuer 28h de travail en plus, dans un service qui est déjà à saturation en raison du manque de personnel. Inévitablement, cela annonce une nouvelle dégradation des conditions de travail. Par ailleurs, nous déplorons que les agent.e.s n'aient pas été concertés.

L'intersyndicale a rencontré l'administration afin de porter les revendications. La mairie maintient ses positions et son nouveau règlement de temps de travail. Elle se défausse une fois de plus sur la préfecture qui serait susceptible de remettre en cause une partie des accords concernant l'application des 1607 heures.

L'intersyndicale a donc déposé un préavis de grève reconductibles à la journée pour ceux en horaires continus et/ou à la demi-journée pour les autres à partir du lundi 28 mars 2022.

Nous réclamons :

- La prise en compte des 7 minutes par jour déjà effectuées
- Un plan de titularisation à temps plein
- Le remplacement systématique de tous.tes les agents.es de la Ville de Grenoble
- Respect du taux légal d'encadrement des enfants
- Remise à plat du jour de l'Ascension doublement effectué (en février et en juillet).

Par ma signature, je soutiens cette pétition et demande à Monsieur Le Maire et à son équipe municipale d'accéder à nos revendications et de mettre fin à ce système de précarisation et de dégradation du service public dans les écoles.

Venez nombreux.ses aux rassemblements devant la mairie

Accueil assuré sur le parvis de la mairie de 11h30 à 13h30 le 14 avril 2022

Mobilisons-nous tout.e.s ensemble !

**C'est grâce à l'action collective pour défendre nos droits
qui nous gagnerons !**

